

Date de convocation : 8/03/2017  
Date de publication du  
Procès - Verbal : 21/03/2017

Nombre de membres en exercice : 18  
Nombre de présents : 16  
Nombre de votants : 18

## **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2017**

L'an deux mil dix-sept, le seize mars à 18 heures30, les membres du Conseil Municipal de la commune de BUCY-LE-LONG se sont réunis dans la salle de la mairie. La séance a été présidée par M. Thierry ROUTIER, Maire.

**Étaient présents :** MM. Et Mmes ROUTIER - CARPENTIER - DAUTREMEPUITS - QUENTIN - RAMEZ – CHAPUIS DROUX - GAGE - GANDON - LEFEVRE - MACON - NICOLAS - NOBLEMAIRE - PIAZZA - TRIART - VITASSE

Étaient absents excusés : Colette BUTTERWORTH représentée par M. ROUTIER  
Marcel LE GOFF représenté par Mme RAMEZ

### **SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Le maire propose de voter le secrétaire de séance. Mmes QUENTIN et GANDON souhaitent se présenter à ce poste. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Mme Nathalie QUENTIN par 15 voix pour, 2 voix contre (Mmes GANDON et MACON) et une abstention (Mr DROUX).

### **1 – APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE-RENDU :**

M. le Maire rappelle que lors de la précédente réunion le conseil municipal a délibéré sur : Compte administratif 2016 – Compte de gestion 2016 – Affectation du résultat 2016 – Taux des 4 taxes 2017 – Tarifs des subventions locales 2017 – Tarif des concessions cimetière 2017 – Tarifs de location de la salle polyvalente 2017 – Tarif de location de la salle de la médiathèque 2017 – Tarifs de location de la salle paroissiale 2017 – tarif du restaurant scolaire 2017 – Tarifs d'occupation de voirie 2017 – Tarifs des emplacements de la fête communale.  
Il demande l'approbation du précédent compte rendu.

*Vote : accepté par 17 voix pour et 1 abstention (Mme GANDON)*

### **2 - DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR L'ACHAT D'UNE BALAYEUSE**

Comme d'habitude, il est nécessaire d'obtenir l'accord du conseil municipal afin de déposer une demande de subvention.

L'achat de ce matériel est indispensable dans la démarche zéro phyto.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette demande à l'unanimité.

### **3 - ELECTION D'UN ADJOINT**

Suite à la démission de M. Patrice DONIO adjoint à l'environnement, nous allons procéder à l'élection de son successeur.

Qui souhaite se présenter ?

M. Jean-Luc NICOLAS qui nous présente son projet.

Ensuite, le Maire procède à l'appel des votants par ordre alphabétique et chacun passe derrière le paravent afin d'y remplir son enveloppe et revient ensuite mettre son bulletin dans l'urne avant de signer la liste d'émargement.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

1<sup>er</sup> tour : 15 voix pour et 3 bulletins blancs

Mr Jean-Luc Nicolas est donc élu dans les fonctions d'adjoint et prend immédiatement ses fonctions.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 19h15

Le Maire

M. Thierry ROUTIER

La secrétaire de séance

Mme Nathalie QUENTIN